



Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Points saillants

Reconnaissant que les voix et les perspectives autochtones doivent être centrées sur le travail visant à répondre aux appels à la justice pour les FFADA, le gouvernement de l'Î.-P.-É. a accordé la priorité à l'élaboration d'un processus dirigé et éclairé par les Autochtones. Cela comprend la création d'un Groupe de travail autochtone composé de représentants des Premières Nations et des organisations autochtones de l'Île. Le Groupe de travail autochtone se réunit régulièrement et formule des commentaires et des conseils importants qui éclairent les priorités que le gouvernement de l'Î.-P.-É. établit pour répondre aux appels à la justice.

La province a également mis sur pied un Groupe de travail interministériel composé de représentants de tous les ministères du gouvernement qui travaillent en collaboration afin d'échanger de l'information et de définir les possibilités de répondre aux appels à la justice au moyen de programmes et de politiques au sein de leurs ministères. Cela a donné lieu à une approche pangouvernementale qui a appuyé la mise en œuvre de nouvelles initiatives qui font avancer les appels à la justice.

Les principales réussites soulignées ci-dessous ne sont pas une représentation exhaustive du travail important accompli pour répondre aux appels à la justice à l'Î.-P.-É. Elles reflètent les priorités établies lors des réunions tenues avec le Groupe de travail autochtone au cours de la dernière année et les efforts déployés par le Groupe de travail interministériel pour donner suite à ces priorités.



Progrès et réussites

Éducation et formation

La province s'était déjà engagée à rendre la formation culturelle obligatoire pour tous les nouveaux employés et les employés actuels de la fonction publique. Dans le cadre de ce comité, la province a tenu une série de conférences autochtones au cours du mois d'octobre à l'intention des employés de la fonction publique pour commémorer le Mois de l'histoire des Mi'kmaq. Ce travail est en cours et, sous la direction du Groupe de travail autochtone sur les FFADA, un nouveau programme de formation sera mis en œuvre intégralement à l'été 2022.

Santé

Le Groupe de travail autochtone a plaidé en faveur d'un intervenant pivot en matière de santé autochtone à l'Î.-P.-É. Des mesures sont actuellement prises pour établir cette position au sein de notre système de santé provincial. Cet intervenant pivot aidera la population autochtone de l'Î.-P.-É. à accéder aux services de santé dont elle a besoin.

Logement

La sécurité est importante afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les femmes, les filles et les personnes de deux esprits autochtones. Elle favorise un environnement de guérison et assure la stabilité, ce qui a des répercussions positives dans tous les aspects de la vie. L'établissement d'un volet de financement consacré au logement autochtone à l'Î.-P.-É. garantirait que des mesures de soutien supplémentaires sont fournies pour élaborer des services de logement culturellement adaptés pour les Autochtones de l'Î.-P.-É. Le gouvernement de l'Î.-P.-É. est fier d'annoncer un fonds de 500 000 \$ expressément destiné aux initiatives de logement pour les Autochtones. Ce financement aidera à appuyer des projets qui contribuent à la sécurité, un thème principal des appels à la justice pour les FFADA.



Appui au travail lié aux FFADA dans les communautés

Le gouvernement de l'Î.-P.-É. est heureux d'avoir établi un fonds annuel de 250 000 \$ pour les FFADA afin de renforcer la capacité du Groupe de travail autochtone de participer aux travaux en cours liés aux FFADA et aux appels à la justice. Ce fonds fournit 50 000 \$ à chaque Première Nation et à chaque organisation autochtone représentées au Groupe de travail autochtone sur les FFADA (composé de l'Aboriginal Women's Association, de la Première Nation de Lennox Island, de la Première Nation d'Abegweit, de la Confédération des Mi'kmaq de l'Î. P. É. et du Native Council of PEI) pour veiller à ce que les représentants puissent continuer de s'engager de façon importante dans leurs communautés et formuler des conseils au gouvernement de l'Î.-P.-É.

Prochaines étapes et priorités

L'objectif immédiat du gouvernement de l'Î.-P.-É. est de passer à de nouvelles priorités établies grâce au dialogue avec les partenaires autochtones. La province continuera de travailler avec le Groupe de travail autochtone pour déterminer les priorités et orienter les mesures que le gouvernement prend pour faire avancer les appels à la justice.

Le gouvernement de l'Î.-P.-É. reconnaît l'engagement que prend la participation au Groupe de travail autochtone et le travail important que font les Premières Nations et les organisations autochtones pour répondre aux appels à la justice. Nous sommes déterminés à appuyer le Groupe de travail autochtone afin que ses membres puissent continuer à fournir des conseils à la province et à poursuivre des projets qui aident à lutter contre la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes de deux esprits autochtones. Grâce à un soutien en nature et à des conversations continues avec les membres du Groupe de travail, la province est ouverte à recevoir des commentaires du Comité pour faire progresser le dossier des FFADA.

Le gouvernement de l'Î.-P.-É. s'est engagé à déposer des rapports d'étape annuels sur les progrès réalisés pour mettre en œuvre les appels à la justice dans l'ensemble du gouvernement. Jusqu'à maintenant, il a déposé deux rapports d'étape au sujet des FFADA et déposera le troisième avant la fin de la session du printemps 2022 de l'Assemblée législative.

Rapports et publications

Le lien n'est pas encore disponible, car le rapport n'a pas été déposé, mais il devrait être disponible au cours de la semaine du 9 mai.

